

Étudiant libre

L'étudiant libre est admis à l'Université et est inscrit à un ou plusieurs cours sans postuler de diplôme universitaire. Il est tenu de faire les travaux et de passer les examens. Il peut obtenir, sur demande, une attestation des crédits attribués pour le(s) cours réussi(s) avec succès. **Notez** que l'Université se réserve le droit de refuser l'inscription à des cours faisant partie d'un programme pour lequel vous avez été refusé ou exclu à la suite de restrictions dans la poursuite de vos études.

Auditeur

L'auditeur est admis à l'Université et inscrit à un ou plusieurs cours sans postuler de diplôme universitaire. Toutefois, il n'est pas tenu de faire les travaux ni de passer les examens. Par conséquent, il n'obtiendra pas de note ni d'attestation de crédits pour le(s) cours suivi(s) à titre d'auditeur.

Reconnaissance des cours suivis à titre d'étudiant libre *

Si, à un trimestre ultérieur, vous êtes admis à un programme d'études à titre d'étudiant régulier, vous pourrez, en vous adressant au responsable du programme concerné, demander l'étude de votre dossier afin d'obtenir la reconnaissance des crédits pour le(s) cours suivi(s) et réussi(s) avec succès à titre d'étudiant libre. C'est la direction du programme qui déterminera, une fois que vous serez admis, si elle peut reconnaître vos crédits obtenus comme étudiant libre. **Notez que les crédits obtenus à titre d'étudiant libre ne peuvent compter pour plus du tiers d'un programme de baccalauréat ou plus de la moitié d'un programme de majeure, de certificat ou de mineure.**

*Les cours suivis à titre d'auditeur ne peuvent être reconnus dans un programme.

Frais de scolarité et autres frais

Aucun montant n'est exigé avec l'envoi du présent formulaire d'admission. Les frais vous seront réclamés lorsque vous aurez procédé à votre choix de cours (inscription). Pour toutes informations relatives au **coût des études** à l'UQAM, veuillez consulter l'adresse www.servicesfinanciers.uqam.ca.

De plus, les frais d'admission et les frais généraux ne sont pas remboursables dans le cas d'une annulation de cours sans facturation des droits de scolarité, à moins que tous les cours n'aient été annulés par l'Université.

Notez que, dans sa politique de droit de scolarité, le gouvernement du Québec demande à tous les citoyens canadiens et résidents permanents de fournir la preuve de leur résidence au Québec afin de bénéficier des frais de scolarité minimum. Vous êtes considéré comme résident du Québec si, entre autres, vous êtes né au Québec ou si le Québec est votre dernier endroit de résidence durant douze mois consécutifs précédant votre demande d'admission et que vous n'étiez pas étudiant à temps plein pendant cette période. Si votre dossier ne contient pas les documents requis, nous vous les réclamerons au moment opportun.

Étudiant étranger

Vous devez savoir que les délais nécessaires pour obtenir tous les documents requis afin de venir étudier au Québec sont de 10 à 12 semaines. Par conséquent, à moins que vous ne soyez déjà au pays, vous ne pouvez pas faire une demande, puisque le délai entre le début de la période d'inscription et le début du trimestre est trop court.

Conditions d'admission

Pour pouvoir faire une demande d'admission à titre d'étudiant libre ou d'auditeur, vous devez satisfaire au moins une des conditions suivantes :

- Être âgé d'au moins 21 ans au 1^{er} septembre 2012
ou
- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

Pièces requises*

Afin de satisfaire aux exigences du ministère de l'Éducation du Québec, **vous devez joindre à votre demande d'admission** l'original ou une copie de votre **certificat de naissance, même si vous avez déjà un dossier à l'UQAM**. Les certificats de baptême provenant d'une paroisse émis avant le 1^{er} janvier 1994 sont acceptés. **Les candidats nés à l'étranger** doivent, en plus, fournir la preuve de résidence, carte de citoyenneté canadienne ou carte de résidence permanente. Si vous avez complété des études collégiales, vous devez nous fournir une copie de votre relevé de notes.

* En l'absence de toutes les pièces requises, votre demande sera malheureusement rejetée et votre formulaire vous sera retourné.

Connaissance du français

Tous les étudiants de l'UQAM doivent avoir une **connaissance satisfaisante du français écrit et parlé**. Avant de vous inscrire à des **cours d'anglais et/ou d'espagnol** vous devez passer un test de classement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page Web de l'École de langues : www.langues.uqam.ca.

Premier cycle

Veuillez nous faire parvenir le formulaire dûment complété et accompagné des pièces requises. Sur réception des documents, nous traiterons votre demande. Quelques semaines avant la période d'inscription, vous recevrez par la poste une lettre de bienvenue vous invitant à consulter notre site Internet où se retrouve l'offre de cours. Le répertoire des cours disponibles et le guide d'inscription figurent dans la trousse d'inscription à l'adresse www.regis.uqam.ca/etlibre/index.html.

Cycles supérieurs

Vous devez préalablement obtenir une autorisation **signée par le responsable du programme** qui vous intéresse et nous la retourner avec le présent formulaire dûment complété et accompagné des pièces requises.

Dates importantes et périodes

| | |
|---------------------|---|
| Inscription | 4 juillet au 3 septembre 2012 |
| Modification | 4 septembre au 11 septembre 2012 |
| Abandon* | 12 septembre au 7 novembre 2012 |

*Sans remboursement ni réduction des frais de scolarité et sans mention d'échec au dossier (xx)

Pour nous joindre

Par la poste :

Université du Québec à Montréal
Registrariat, Étudiant libre
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

En personne :

Local DS-R110
Pavillon J.-A.-De Sève
320, rue Sainte-Catherine Est,
Rez-de-chaussée

Par téléphone :

514 987-3132

Par courriel :

registrariat@uqam.ca

Par télécopieur :

514 987-7728

IDENTIFICATION

Code permanent (alphanumérique) si vous avez déjà étudié à l'UQAM

Code permanent du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Nom à la naissance

Prénom

Sexe : Féminin Masculin

Date de naissance :

Jour Mois Année Numéro d'assurance sociale

Nom de famille du père à la naissance

Prénom du père

Nom de famille de la mère à la naissance

Prénom de la mère

Adresse où vous résidez actuellement (numéro civique, type et nom de la rue, direction de la rue)

Numéro d'app. ou d'unité

Municipalité et pays si autre que le Canada

Code postal

Téléphone à domicile (indicatif régional - numéro)

Téléphone au travail (indicatif régional - numéro - poste)

Courriel

Langue d'usage

- Français
- Anglais
- Amérindien ou Inuktitut
- Autre

Langue maternelle

- Français
- Anglais
- Amérindien ou Inuktitut
- Autre

Statut au Canada

- Citoyen canadien
- Résident permanent
- Permis d'étude
- Autre _____

Citoyenneté

Lieu de naissance

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ADMISSION

Serez-vous âgé d'au moins 21 ans au 1^{er} septembre 2012 ? OUI NON

Sinon, détenez-vous un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent ? (diplôme complété et réussi) OUI NON

ADMISSION DEMANDÉE

- Étudiant libre 1^{er} cycle
- Auditeur

À LIRE ATTENTIVEMENT

J'autorise les établissements d'enseignement collégial que j'ai fréquentés, ainsi que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) à communiquer à l'UQAM, par l'entremise de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), les relevés de notes nécessaires à l'évaluation de mon dossier. J'autorise, en tout temps, les établissements d'enseignement que j'ai fréquentés, au Québec ou ailleurs, à transmettre à l'UQAM, copie officielle des documents nécessaires à l'évaluation de mon dossier en vue d'une admission, d'une inscription ou d'une reconnaissance d'acquis, ou de tout autre document versé à mon dossier à ces fins et ce, même si les documents qui ont déjà été déposés à mon dossier étaient des originaux.

J'autorise l'UQAM à transmettre à la CREPUQ les renseignements nécessaires à la gestion des admissions et à la production de statistiques qui pourraient requérir le couplage des fichiers d'établissements. En vertu d'une entente autorisée par la Commission d'accès à l'information, les renseignements nécessaires à la création et à la validation du code permanent seront transmis au MELS; j'autorise l'UQAM à obtenir du MELS ces renseignements. J'autorise aussi que les renseignements nécessaires à la gestion des admissions relatifs à l'établissement fréquenté, et ceux sur la citoyenneté pour établir mes droits de scolarité, puissent faire l'objet d'une validation auprès du MELS. J'autorise également le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC) à transmettre à l'UQAM la confirmation de l'émission, le cas échéant, d'un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) à mon nom. Je déclare que les renseignements donnés dans ce formulaire sont exacts et je m'engage à respecter les règlements de l'UQAM.

Signature de l'étudiant

Date